

Compte Rendu du Conseil d'Ecole du jeudi 7 novembre 2013

Etaient présents :

Monsieur Morisset (maire).

Madame Bonneau (conseillère municipale).

Madame Bouix, DDEN.

Mesdames Malveille, Marette, Rey, Rodon, Serrecchia, Verport, Monsieur Chapeyrou.

Mesdames Caumes, Fallourd (FCPE).

Mesdames Azévédo, Gautier, Pariset, Richet, Tuffereau, Asperti (enseignantes).

Messieurs, Crenner, Duplessis, Roberdeau, Sabourin, Vacher (enseignants).

Sont excusés :

Madame Henriot, Inspectrice de l'Education Nationale.

Madame Mercier (adjointe au maire).

Monsieur Challat (enseignant).

1. Proclamation des résultats des élections et installation du nouveau conseil d'école.

Taux de participation : 46 % (48,24 % en 2012).

Présentation des nouveaux enseignants : Mr Duplessis, Mr Sabourin, Mme Tuffereau.

2. Etablissement du règlement intérieur du conseil d'école.

- Etude des attributions du conseil d'école : vote du règlement intérieur, dans le cadre de l'élaboration du projet d'école donne son avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (les actions pédagogiques entreprises, les activités périscolaires, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire).
- Précisions sur l'échéancier : communication des points à proposer à l'ordre du jour 15 jours avant la date du conseil d'école, la convocation est envoyée 8 jours avant.
- Modalités des délibérations : vote à main levée ou à bulletins secrets.
- Diffusion du compte rendu : affichage à la mairie, au Petit Breuil, à l'école ; publication sur le site Internet de l'école.

3. Physionomie et fonctionnement de l'école.

- Répartition des classes :

CP = 23 ; CP/CE1 = 23 (8+15) ; CE1 = 25 ; CE2 = 25 et 26 ; CM1 = 23 ; CM1/CM2 = 24 (10+14) ; CM2 = 25 ; CLIS = 10.

L'école bénéficie d'un poste de maître supplémentaire (Mr Vacher) ; c'est un dispositif nouveau. Il intervient en co-animation avec le maître de la classe.

Nous n'avons pas de psychologue scolaire. Le psychologue d'une circonscription voisine gèrera les urgences.

Le Maître E est Monsieur Arrignon, il est présent sur l'école le mercredi matin.

Il n'y a pas de maître G.

2 postes à contrat aidé : Mme Stubbs en CLIS, Mme Charles Berlioz.

- Sécurité : l'exercice d'évacuation a été réalisé le 04/10, l'école a été évacuée en 2min 20s, toutes les consignes ont été respectées. Un exercice de confinement aura lieu en cours d'année.
- Surveillance de la récréation.
 - Deux enseignants sont de service pour la surveillance de la cour à chaque accueil et à chaque récréation. Le tableau de service est présenté.

4. Vote du règlement intérieur de l'école.

- Le règlement intérieur de l'école est adopté à l'unanimité. Il a été modifié au niveau des horaires.

Mme Verport pose la question pour les enfants dont les parents auraient un empêchement pour venir les chercher à la sortie de l'école. Mr Crenner répond que l'enfant est dirigé vers la garderie.

Le règlement intérieur est distribué à chaque famille avec un accusé de réception.

5. Compte rendu financier de la coopérative.

Les ressources de la coopérative proviennent d'une participation facultative des parents, des produits des actions des associations de parents d'élèves et d'une subvention municipale.

Les dépenses sont quasiment exclusivement dédiées aux activités éducatives, principalement le financement des transports.

La révision des comptes se fait par 2 enseignants qui ne sont pas mandataires puis par un réviseur aux comptes de l'OCCE.

6. Fournitures scolaires.

La FCPE offre 25 dictionnaires (10 pour le cycle 2 + 15 pour le cycle 3) pour doter l'école d'un jeu complet, à faire circuler.

Elle soumet l'idée pour la rentrée 2014 d'organiser des achats groupés de fournitures.

7. Actions pédagogiques.

- Chaque enseignant a rencontré les parents lors d'une réunion de rentrée.

L'APEI souhaite qu'on lui communique un planning de toutes les réunions de rentrée pour pouvoir présenter l'association.

- Activités sportives :

- Kayak en CM2 : le cycle n'est pas terminé ; il reste 2 séances sous forme d'une journée entière avant fin décembre. L'activité est entièrement gratuite, les transports étant pris en charge par la mairie. Un grand remerciement au parent d'élève accompagnateur. L'activité est en péril par manque de parents qui suivent la formation. Un appel sera fait à l'ensemble des parents pour suivre la formation au mois de mai.
- Natation pour le cycle 2 et la classe de Clis: 10 séances sont programmées les lundis ou jeudis après-midi. Un grand merci aux parents bénévoles qui accompagnent.
- Les troisièmes olympiades se sont très bien déroulées grâce à l'implication de tous.

- Activités culturelles :

- La semaine du goût : il y a eu 2 interventions en cycle 3 sur les différentes façons de se nourrir dans le monde, menées par un animateur du Syndicat de Pays. Des ateliers en cycle 2 et en CLIS sur 4 jours autour des 4 goûts ont été animés par les enseignants ; la décoration de la salle de cantine par les élèves a été appréciée.
- Livres en fête sur le thème du petit Prince de St Exupéry. La classe CM1/CM2 de Mme Gauthier expose ses travaux à la bibliothèque.
- L'opération Ecole et cinéma permet une éducation à l'image. Une participation de 2,50 € par film est demandée aux parents.

8. Présentation du projet d'école.

Un des axes du projet est commun à celui du collège, à savoir le travail sur les compétences psychosociales. Une journée de la courtoisie, de l'élégance est à l'étude, avec la participation de tous les acteurs, enseignants, parents, élèves.

9. Calendrier des manifestations.

- Fort Monnet : 21/02.
- Fête de l'école : 27/06.
- Conseils d'école : 10/04 et 26/06.

10. Questions à la Municipalité.

- activités péri scolaires :

Le Maire indique que la mise en place des APS est globalement satisfaisante. Les constats sont positifs de la part des clubs sportifs et des enseignants participant aux APS. 19 activités sont proposées pour 120 élèves de l'école élémentaire ; Mme Henriot (Inspectrice) a adressé ses félicitations au comité de pilotage.

Une révision des tarifs ne peut pas être envisagée pour l'instant (aucune demande de révision de la part des élus n'a été formulée, cadre pré-électoral) mais la mise en place de quotients familiaux sera proposée. Il est rappelé que la CAF, les comités d'entreprise, le CCAS peuvent participer au financement des activités.

Certains parents déplorent que le temps d'attente du bus soit payant alors qu'il est rendu obligatoire du fait des nouveaux horaires. Mr le Maire répond qu'il n'a pas été possible de modifier les transports gérés par la CAN et que les enfants sont sous surveillance, un service payant.

- restaurant scolaire :

L'APEI demande où en est le projet du trombinoscope, cet outil visant à présenter en photo le personnel du restaurant scolaire aux parents. Mr Morisset répond que le personnel a refusé cette idée. Une plaquette est cependant finalisée mais sans photo.

L'APEI demande à ce que des serviettes soient mises à disposition des enfants. Mr le Maire rappelle que du papier absorbant est donné chaque fois que les enfants en font la demande. La mairie ne souhaite pas acheter des serviettes en papier pour des raisons en lien avec le développement durable. A l'étude, la possibilité pour les parents de fournir des serviettes qui seraient mises sur les tables par le personnel de cantine.

- Il est demandé la présence du garde champêtre à l'entrée et la sortie de l'école pour garantir davantage de sécurité.

Le 8/11/13

Le directeur

La secrétaire de séance



H. CRENNER

E. AZEVEDO